

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES ECOLES FLEURIES 2016-2017 à Fauville-en-Caux

La remise officielle des prix du concours des Ecoles fleuries s'est déroulée le 21 septembre dernier à la salle d'activités de Fauville-en-Caux. Nous avons été accueillis par Monsieur Jean-Marc VASSE maire de TERRES-DE-CAUX et Monsieur Gilbert LACHEVRE adjoint en charge des affaires scolaires. Ils avaient mis à notre disposition ce lieu agréable. Madame Cécile SINEAU-PATRY Conseillère Départementale de Seine-Maritime et Monsieur Bruno DELACROIX maire de FAUVILLE-EN-CAUX nous ont honorés de leurs présences.

C'est devant une assistance composée d'enfants des écoles ayant participées au concours, leurs parents, des enseignants et des DDEN que Philippe BENARD Président de l'Union Départementale des DDEN rappela les différents aspects que revêt cette activité.

En effet ce concours permet à chaque établissement de réaliser un travail d'équipe autour d'un projet éducatif de jardinage, de fleurissement et de respect de l'environnement.

La lecture du palmarès et la remise des prix furent très applaudies par l'ensemble du public. Le lycée professionnel J. Rostand d'Offranville n'a pas pu nous offrir les récompenses florales habituelles et nous avons dû en urgence en faire l'acquisition auprès de la jardinerie Desjardins à Trouville-Alliquerville. Ces plantes ont participé à la décoration de la salle et ont ensuite été attribuées à titre de récompense à tous les concurrents.

L'intégralité de la subvention accordée par le Conseil Général, à qui nous adressons tous nos remerciements, a été attribuée aux lauréats. Le montant total des bons d'achat attribués est de 2240 euros.

Nos remerciements vont également vers l'OCCE partenaire dans l'organisation du concours, les communes TERRES-DE-CAUX et FAUVILLE-EN-CAUX, la MAE, et le Crédit Mutuel Enseignant de Normandie pour les lots variés qu'ils ont offerts. Merci au Conseil Régional pour les lots qu'ils nous ont attribués.

C'est enfin dans une ambiance très conviviale et amicale que tous les présents se retrouvèrent autour des rafraichissements et autres gourmandises offerts par la municipalité de à laquelle nous renouvelons tous nos remerciements.

Maintenant amis DDEN, il faut lancer le concours 2017-2018

RÉSULTATS DU JURY DU 12 SEPTEMBRE 2017 ÉCOLES FLEURIES

Écoles maternelles : liste des prix

- | | |
|--|---|
| 1 ^{er} Anne Frank de Grand-Quevilly | 6 ^e André Malraux de Duclair |
| 2 ^e Charles Calmette de Grand-Quevilly | 7 ^e Jean Cavaillès de Grand-Quevilly |
| 3 ^e Joliot Curie de St Etienne du Rouvray | 8 ^e Georges Pompidou de Bois-Guillaume |
| 4 ^e Les primevères de Criquetot-l'Esneval | 9 ^e Les Douanes du Havre |
| 5 ^e Grace de Monaco de Valmont | 10 ^e Pauline Kergomard de Grand-Quevilly |

Écoles élémentaires, primaires, rurales et ASH

- | | |
|---|---|
| 1 ^{er} Massillon du Havre | 5 ^e EEPU de Cliponville |
| 2 ^e Henri Ribière de Grand-Quevilly | 6 ^e Louis Pergaud de St Etienne-du-Rouvray |
| 3 ^e Breteville du Grand Caux | 7 ^e Raspail de Sotteville-les-Rouen |
| 4 ^e IME du Chant du Loup de Canteleu | |

Prix Scientifique

Anne Frank de Grand-Quevilly

Dossiers transmis pour le Concours National

Maternelles: Anne Frank et Charles Calmette de Grand-Quevilly, Joliot Curie de St Etienne

Primaires: Henri Ribière de Grand-Quevilly

ASH: IME du Chant du Loup de Canteleu

Hubert Chaintreuil